

## **SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS**

---

### Composition du Conseil

---

Président .....	M. Marcel LEROY - 5 rue François 1 <sup>er</sup> 02600 Villers-Cotterêts - Tél. : 23.96.06.78
Vice-Présidents .....	MM. DEPOUTOT, DES LIONS, VERGNE
Secrétaire .....	Mme Pierrette BÈGUE - 4, rue de la Faisanderie 02600 Villers-Cotterêts - Tél. : 23.72.58.82
Trésorière .....	Mme VOIGT - 23, Avenue de l'Orée du Bois
Membres .....	Mme TOUPET, MM. ALEXANDRE, ARNAUD T., ALLEGRET, ANGOT, BAUDESSON, CHAUVIN, MASCITTI, THIERRY, VIVANT

---

### Activités au cours de l'année 1988

---

20 FÉVRIER - Assemblée générale suivie d'une causerie de M. Louis Patois qui avait pour titre "pourquoi tuer Gabrielle d'Estrées".

19 MARS - Mlle Plouvier, conservateur régional de l'Inventaire, évoquait les vieilles demeures de Villers-Cotterêts.

16 AVRIL - M. N. Suchet d'Albufera parla de Clément de Ris.

28 MAI - M. Josse, traita de la fuite de la famille royale en 1794 et des réactions dans le département de l'Aisne.

18 JUIN - MM. Arnaud et Allégret parlèrent de l'offensive du général Mangin.

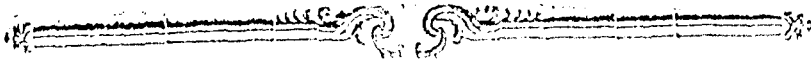
3 JUILLET - Les membres de la Société visitèrent Lagny-sur-Automne.

4 SEPTEMBRE - Le Congrès de la Fédération se tenait à Villers-Cotterêts.

15 OCTOBRE - M. Jean-Luc François nous conta la visite de l'Abbé Général des Prémontrés en 1648 à Lieu-Restauré.

26 NOVEMBRE - M. François Angot détailla le grand dictionnaire de cuisine d'Alexandre Dumas. Quelques diapositives furent présentées sur Dumas par M. Arnaud.

17 DÉCEMBRE - Mme Suzanne Masset parlait des pierres de la Bastille.



# PROCÈS-VERBAL

DE

## LA FÊTE CIVIQUE,

*Qui a eu lieu, relativement à l'inauguration de  
l'Arbre de la Liberté, sur la Place publique  
de la Commune de Villers-Cotterêts, le 29  
Juin 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté.*

---

Ce jour vingt-neuf juin mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté, trois heures après-midi,

Sur l'invitation faite par la Municipalité de Villers-Cotterêts, aux Corps militaires & Fonctionnaires publics, d'assister à la Fête civique de l'inauguration de l'Arbre de la Liberté sur la Place publique de cette Ville, en vertu de l'Arrêté pris le 18 de ce mois, le Juge de paix de la Cité, le Curé, les Vicaires, le Principal du Collège, la Compagnie des Vétérans & le Juge de paix du Canton rural, séant à Villers-Cotterêts, se sont réunis au Conseil Général assemblé en la Maison commune ; là, le Bataillon de la Garde Nationale & la Brigade de la Gendar-